



vivre
les
cultures



« Etudes en France »

Procédure pré-consulaire

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

Vous êtes étudiant koweïtien, ou étudiant étranger non ressortissant de l'espace Schengen résidant au Koweït, et vous êtes déjà en possession d'une attestation d'inscription obtenue en dehors de la plateforme « Etudes en France » ou vous partez pour un programme d'échange universitaire entre votre établissement actuel et son partenaire français :

-Vous devez suivre la procédure pré-consulaire de Campus France Koweït sur la plateforme « Etudes en France » avant d'aller à Capago (centre externalisé des visas français). On ne fait la procédure pré-consulaire que pour demander le visa. Le dépôt de votre dossier de demande de visa étudiant à Capago ne doit pas se faire dans un délai supérieur à 3 mois et inférieur à 3 semaines avant le début de votre programme (notez que durant les périodes de haute activité, notamment l'été, le temps d'attente augmente à Capago).

→ Quand s'inscrire sur le portail « Etudes en France » ?

Vous devez suivre la procédure pré-consulaire de Campus France Koweït sur la plateforme « **Etudes en France** », onglet « **Je suis accepté(e)** » dès que vous avez reçu une attestation d'inscription. Il est important de faire la procédure pré-consulaire au moins 3 semaines avant la date de départ. Au-delà Campus France Koweït ne garantit pas de pouvoir traiter votre dossier dans les délais.

Attention de bien vérifier que votre passeport est en cours de validité et que vos documents sont prêts pour Capago (centre externalisé des visas français).

→ Quand payer les frais de dossier « Etudes en France » ?

Nous ne traitons les dossiers que s'ils sont complets, soumis de manière électronique et payés. **Les frais de dossiers de 70 KWD** sont à régler par carte bancaire à la réception de l'Institut français du Koweït. Le paiement par virement bancaire est également disponible.

ATTENTION : En cas de virement bancaire, (relevé d'identité bancaire disponible sur la fiche « RIB »), l'étudiant devra mentionner sur le virement : son nom et prénom et son identifiant « Etudes en France » commençant par "KW" (en haut à gauche de l'écran), puis envoyer une preuve de virement (copie du bordereau de virement ou la capture d'écran de l'opération de virement) à info@institutfrancais-koweit.com

Le paiement devra être réalisé **avant l'entretien** Campus France Koweït. Ces frais couvrent le traitement de votre dossier, **il ne s'agit en aucun cas d'une garantie** pour l'obtention d'un visa. **Ils ne sont en aucun cas remboursables**, même en cas de refus de visa. Il est indispensable de vous assurer que vous n'êtes pas dispensé du règlement des frais Campus France Koweït avant de procéder au paiement. **Veillez consulter la fiche « Cas d'exemption ».**

→ Comment s'inscrire sur le portail « Etudes en France » ?

1. Créez un compte en ligne

Créez un compte avec une adresse électronique valide en vous connectant sur l'application « **Etudes en France** » <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

Après la création de votre compte, un courrier électronique vous sera adressé sur l'adresse que vous avez spécifiée. Ce courrier contient un lien sur lequel vous devez cliquer pour activer votre compte. Pour confirmer la création de votre compte, vous devrez saisir votre email et définir votre mot de passe.

Une fois votre mot de passe saisi, vous pourrez vous connecter sur l'application « **Etudes en France** » pour saisir votre candidature en ligne. Vous choisirez alors : « **Je suis accepté(e) – Une acceptation papier reçue en dehors de l'application Etudes en France** » ou s'il s'agit d'un programme d'échange universitaire « **Je suis accepté(e) – Une acceptation pour un programme d'échange avec un établissement français** ».

2. Indiquez votre situation

Dans la rubrique « **Je suis accepté(e) – Une acceptation papier reçue en dehors de l'application Etudes en France** » ou « **Je suis accepté(e) – Une acceptation pour un programme d'échange avec un établissement français** » :

- Sélectionnez dans le catalogue la formation dans laquelle vous êtes accepté. Si vous ne la trouvez pas, décrivez cette formation : année d'entrée dans la formation, niveau de la formation, diplôme préparé, etc.
- Indiquez les dates de votre séjour en France
- Saisissez vos motivations pour le choix de cette formation
- Scannez l'acceptation qui doit mentionner la date de rentrée, le niveau et la formation concernés, le mode de recrutement (concours, entretien, etc.) et la langue de la formation (français, anglais)

3. Saisissez vos informations personnelles

Situation personnelle actuelle : renseignez votre identité et vos coordonnées et scannez votre pièce d'identité : passeport (koweïtien) ou passeport et carte d'identité koweïtienne (copie recto-verso) pour résidents étrangers. Vous devez aussi scanner une photo d'identité (max. 50 Ko).

Dans « **Statut particulier** » : indiquez si vous avez une bourse. S'il n'y a aucun statut : il faut cocher « **Je ne suis dans aucun des cas mentionnés ci-dessus** ». Scannez votre attestation de bourse, le cas échéant.

Parcours et diplômes : scannez vos derniers relevés de notes et diplômes, et votre CV.

Dans « **Ajouter** » une activité = 1 cycle d'études. Chaque activité doit être justifiée par les documents que vous aurez scannés.

Compétences linguistiques : renseignez vos niveaux de français et d'anglais et scannez vos documents attestant de votre niveau linguistique.

ATTENTION :

-Tous les documents doivent être traduits en français ou en anglais ;

-Tous les documents doivent être scannés (format maximum pour chaque document : 300 Ko en pdf ou jpg).

4. Enregistrez votre dossier et soumettez-le en ligne

Quand votre dossier électronique est terminé assurez-vous qu'il est complet et soumettez-le en ligne. Une fois le dossier électronique soumis, Campus France Koweït traitera votre dossier. S'il manque un élément ou un justificatif, Campus France Koweït vous enverra un message. Vous devrez alors compléter ou corriger votre dossier puis l'enregistrer à nouveau. Un dossier incomplet ou mal scanné entraînera un délai de traitement plus long.

Dès que Campus France Koweït aura validé votre dossier, vous recevrez un message vous demandant de payer les frais de dossier.

5. Payez les frais de dossier

Les frais de dossier de 70 KWD sont à régler par carte bancaire à la réception de l'Institut français du Koweït. Le paiement par virement bancaire est disponible sur le portail « Etudes en France ».

ATTENTION : En cas de virement bancaire, (relevé d'identité bancaire disponible sur la fiche « RIB »), l'étudiant devra mentionner sur le virement : son nom et prénom et son identifiant « Etudes en France » commençant par 'KW' (en haut à gauche de l'écran), puis envoyer une preuve de virement (copie du bordereau de virement ou la capture d'écran de l'opération de virement) à info@institutfrancais-koweit.com

Le paiement devra être réalisé **avant l'entretien** Campus France. Ces frais couvrent le traitement de votre dossier, **il ne s'agit en aucun cas d'une garantie** pour l'obtention d'un visa. **Ils ne sont en aucun cas remboursables**, même en cas de refus de visa. Il est indispensable de vous assurer que vous n'êtes pas dispensé du règlement des frais Campus France Koweït avant de procéder au paiement. **Veillez consulter la fiche « Cas d'exemption ».**

6. Passez l'entretien Campus France

Dès que Campus France Koweït aura validé votre paiement, vous recevrez un message dans votre espace personnel « Etudes en France » vous demandant de prendre votre rendez-vous en ligne pour l'entretien Campus France. Vous choisissez vous-même le jour et l'heure de votre rendez-vous. Si vous avez un empêchement, vous pouvez annuler votre rendez-vous. Il suffit d'annuler la convocation. Vous aurez ainsi la possibilité de prendre un nouveau rendez-vous en fonction des places disponibles.

Vous vous présenterez à cet entretien muni(e) de votre pièce d'identité, du reçu de paiement, de tous les documents originaux que vous avez scannés et de la convocation à votre entretien.

Le candidat doit se rendre en personne à l'Espace Campus France du Koweït pour passer l'entretien. L'entretien Campus France sert à authentifier les documents, vérifier vos motivations, le projet d'études, le niveau de français, etc.

7. Faites votre demande de visa

Après l'entretien Campus France, vous pourrez **télécharger votre attestation d'admission « Etudes en France » qui sera exigée pour votre demande de visa**. Vous recevrez également un message vous autorisant à faire votre demande de visa.

Après avoir finalisé la procédure « Etudes en France », **vous devez créer votre compte et remplir le formulaire de visa en ligne sur « France-Visas »** (site officiel des visas pour la France) <https://france-visas.gouv.fr/> et **prendre un rendez-vous en ligne sur le site de Capago** <https://fr-kw.capago.eu/booking> pour déposer votre dossier de demande de visa étudiant à Capago (centre externalisé des visas français).

Capago Arraya Shopping Centre, Tower 1, 26th Floor, Al Shuhada Street, Sharq, Kuwait City (+965) 22285785
infofrance-kw@capago.eu

8. Préparez votre arrivée en France

ATTENTION : Si vous obtenez un visa étudiant, et selon le type de visa étudiant, veuillez consulter les démarches administratives à effectuer à votre arrivée en France sur le site [Campus France Koweït](#).

ATTENTION : la procédure « Etudes en France » ne garantit ni l'obtention d'une pré-inscription, ni la délivrance d'un visa. Les frais de dossier « Etudes en France » ne sont en aucun cas remboursables.

Campus France Koweït
Institut français du Koweït
Jabriya, block 1, street 6, villa 41
Kuwait
(+965) 22 32 30 31



www.koweit.campusfrance.org